

Y a-t-il un profil type des personnes en difficulté de lecture et d'écriture ?



INTRO

Les publics en situation d'illettrisme sont extrêmement diversifiés. Et ce, tant au niveau de leurs histoires de vie, de leurs parcours scolaires, de leurs situations familiales et socioprofessionnelles, de leurs cultures, de leurs acquis et de leurs projets. On ne peut distinguer un profil type.

TÉMOIGNAGE

« Ceux qui ne savent pas écrire ne doivent pas se décourager. Non, il faut foncer. L'écriture m'a permis d'aider mes enfants dans leurs devoirs, d'écrire des lettres à mes amis, et de 'développer mes neurones', comme dit ma formatrice. »

Certains suivent des cours d'alphabétisation. Qui sont-ils ?

En Communauté française Wallonie-Bruxelles, plus de 16.000 personnes suivent des cours d'alphabétisation.

> des Belges et des étrangers

En 2004-2005, il y avait dans les cours d'alphabétisation 23 % de Belges et 77 % d'étrangers, proportion qui a peu varié depuis le début des années 1990. Cependant, la proportion d'apprenants étrangers est moindre en Wallonie (74 %) qu'à Bruxelles (82 %), région où la population étrangère est nettement plus présente. Il faut cependant souligner que le public d'origine belge est très peu présent dans certaines régions, principalement à Bruxelles. Et que votre rôle dans son accès à l'alphabétisation est particulièrement important.

> des hommes et femmes

Les femmes représentaient 64 % des apprenants en 2004-2005. Cette surreprésentation, nettement plus forte à Bruxelles (71 %) qu'en Wallonie (62 %), est en partie liée au fait que plus d'un quart des organismes d'alphabétisation développent une offre d'alpha qui s'adresse exclusivement aux femmes.

> de tous les âges

En 2004-2005, la majorité (67 %) du public avait entre 26 et 50 ans. Environ 21 % avait moins de 25 ans et 10 % avait plus de 50 ans. Ces proportions se retrouvent quasi à l'identique à Bruxelles et en Wallonie.

> sans diplôme ?

Près de la moitié du public (48 %) n'a pas l'équivalent du Certificat d'Etudes de Base (le CEB, c'est-à-dire le diplôme certifiant les acquis de l'enseignement primaire). 21 % possèdent au mieux ce certificat.

Si la majorité des apprenants a donc bien un niveau de scolarisation en rapport avec la finalité première de l'alphabétisation, soit l'acquisition des savoirs et compétences de base correspondant au CEB, le fait que près d'un tiers des apprenants aient un niveau de diplôme au moins CESI (secondaire inférieur) nécessite quelques explications.

Du milieu des années 1990 jusqu'en 2001, on a effectivement assisté à une hausse du niveau de formation initiale des apprenants car les opérateurs d'alphabétisation ont eu tendance à s'ouvrir à des publics déjà scolarisés dans leur pays d'origine qui demandaient des cours de français langue étrangère. Et ce, parce qu'aucune structure n'a été mise en place pour répondre aux besoins de ces personnes 'primo-arrivantes'.

Cette hausse du niveau du diplôme reflète aussi le fait que de nombreuses personnes pourtant détentrices d'un CESI, et a fortiori d'un CEB, ne maîtrisent pas les compétences de base. Par ailleurs, la présence dans les groupes d'alphabétisation d'apprenants qui ont obtenu un diplôme relativement élevé reflète aussi l'augmentation constante des prérequis exigés pour pouvoir entamer ou poursuivre d'autres formations. Mais elle reflète surtout la difficulté de toucher les personnes le plus en difficulté.

voir verso



> des travailleurs, des travailleurs sans emploi, des femmes (et des hommes) au foyer, des pensionnés, ...

Les personnes qui suivent les cours sont très majoritairement (65 %) des travailleurs sans emploi :

- 29 % dépendent entièrement de l'aide du CPAS
- 17 % sont demandeurs d'emploi non indemnisés, sans revenus propres
- 12 % sont chômeurs complets indemnisés
- 7 % sont en procédure de demande d'asile

Mais aussi des femmes au foyer : 17 %. Et des travailleurs : 7 %.

Au fil des ans, le pourcentage de travailleurs et de chômeurs complets indemnisés a fortement diminué. Parallèlement, le nombre de personnes allocataires du CPAS ou demandeurs d'emploi non indemnisés ou sans ressources a, par contre, fortement augmenté.

Ces données confirment le sentiment fréquemment exprimé par les formateurs en alphabétisation, à savoir qu'ils travaillent de plus en plus souvent avec des personnes submergées par les difficultés de leur vie quotidienne. C'est une des raisons pour lesquelles les acteurs de l'alphabétisation s'impliquent fréquemment dans des actions et des revendications qui concernent le droit des personnes à des conditions de vie digne, le droit au travail, au logement, à la santé, ... et, bien sûr, le droit de se former.

Qu'est-ce qui motive ces personnes à venir aux cours ?

Tout comme les profils des personnes, les motivations à suivre une formation peuvent fort varier :

- se débrouiller dans la vie courante
- devenir plus autonome dans ses démarches administratives, sa vie familiale, ses déplacements, ses loisirs, etc.
- pouvoir se servir de nouveaux outils de communication
- trouver du travail
- suivre d'autres formations
- obtenir un diplôme
- acquérir plus de confiance en soi
- reconstruire une image positive de soi
- pouvoir suivre la scolarité de ses enfants
- pouvoir s'informer, développer ses connaissances
- participer à la vie sociale, politique et culturelle
- accéder au monde de l'écrit et au plaisir de lire et d'écrire
- écrire l'histoire de sa vie, etc.

On constate aussi que, le plus souvent, les personnes viennent s'inscrire quand elles vivent une situation de changement : enfants qui entrent à l'école, perte d'emploi, rupture familiale, retraite, etc. Ces situations entraînent de nouveaux besoins ou de nouvelles disponibilités et possibilités.

Pour pousser la porte d'un organisme d'alphabétisation, encore faut-il que, au moment où elles vivent ces bouleversements, ces personnes rencontrent une offre de cours adaptée, une proposition d'aide, une écoute efficace. D'où l'importance de votre action.

D'autres ne viennent pas. Pourquoi ?

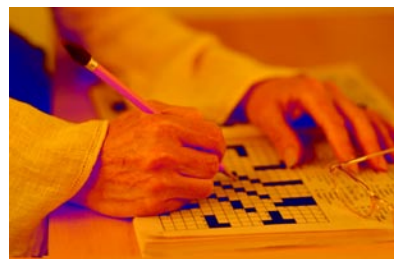
En 2005, en Communauté française de Belgique, environ 16.000 apprenants ont suivi des formations alors qu'on estime à plus de 300.000 le nombre de personnes en difficulté de lecture et d'écriture.

Comment expliquer cet écart ?

Des problèmes de mobilité (absence de moyens de transport en milieu rural), des problèmes d'horaires (peu adaptés aux travailleurs par exemple), des problèmes de garde d'enfant (pas de crèche) ainsi qu'une offre insuffisante ou inadaptée aux besoins constituent des freins importants à la participation aux cours.

Mais ces personnes peuvent :

- ignorer que des cours existent
- vivre mal leur situation d'analphabète (avoir de soi une image très dévalorisante), ne pas oser franchir le pas et pousser la porte d'un lieu de formation
- ou, au contraire, ne pas se considérer comme analphabète, ne pas se reconnaître dans ceux que la société appelle « analphabètes » ou « illettrés »
- ne pas éprouver le besoin de s'inscrire dans une formation parce qu'ils ont assez de ressources pour se débrouiller dans la vie et au travail : ils ne voient pas ce que cela pourrait leur apporter.



TÉMOIGNAGES

« Avoir le courage d'aller en alphabétisation, c'est bien. Je me sens libérée des obstacles face à la vie, comme les peurs et la honte. Ça ouvre des portes et ça donne l'espoir d'être sur le marché du travail, ce qui est important pour moi. »

« Je suis fier de moi et mieux dans ma peau. Savoir lire, ça me donne de l'autonomie et la liberté de faire des choix dans la vie. »

« Je veux réussir à écrire des lettres. Je veux être capable d'aller commander au restaurant tout seul, je veux être capable d'écrire des mails, je veux être capable tout simplement. »